

## **AVIS PUBLIC**

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 5 juillet 2022, à 19 h 30, à la salle du conseil au 421, 4<sup>e</sup> avenue, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Adresse et lot:

683, rang Saint-Augustin - Lot 1 956 538

Nature et effets:

Cette demande vise à permettre l'implantation de 2 bâtiments

accessoires à une distance latérale inférieure à 2.0 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, lors de la séance ordinaire du 5 juillet 2022.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 21 juin 2022.

Micheline Martel, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière